



# La Balise



Barbâtre   
Île de Noirmoutier

N° 95  
HIVER  
2013-2014





Ce numéro de la balise va nous rappeler que l'hiver est là alors que nous sortons à peine de la saison estivale.

Cette année, grâce à un temps clément, Barbâtrins et touristes ont pu apprécier le travail de l'animation Barbâtre et des spectacles de La Déferlante. Le feu d'artifice du 15 juillet a laissé dans nos mémoires de superbes images, de même, la place des arts et la rue en fête ont permis à toutes et tous de partager d'agréables moments.

Le bilan de cet été 2013 pour les commerçants et saisonniers a été bon, pas exceptionnel, la conjoncture française n'ayant pas favorisé le déplacement sur notre île de la foule escomptée. Cette première partie du deuxième semestre 2013 a néanmoins aidé à la réflexion sur l'animation de la commune et à imaginer déjà l'été 2014. En effet sitôt le bilan fait, le service animation se replonge dans ce monde du spectacle si particulier.

Avant le début de l'année 2014, les pelleteuses et engins de toutes sortes envahissent nos rues pour refaire des canalisations d'eau obsolètes, des revêtements de sol abimés, et aussi enfouir lignes

électriques et téléphoniques dans notre rue du Centre. Tous les élus municipaux se joignent à moi pour s'excuser des désagréments que chacun de vous peut rencontrer au quotidien, « c'est un mal pour un bien » dirais-je ; il nous faut moderniser, entretenir et réparer pour le bien-être de tous.

Une année qui se termine est souvent l'occasion de parler de bilan, mais les échéances électorales de mars 2014 nous interdisent de le faire aussi nous ne ferons dans ce numéro 95 de la Balise qu'une rétrospective des derniers mois et des articles que nous jugeons nécessaires à votre information.

Je ne peux terminer ce court éditorial sans m'adresser à la population de Barbâtre.

Je vous souhaite à toutes et tous de merveilleuses fêtes de fin d'année et forme des vœux pour que l'année 2014 soit pleine de joie et de bonheur pour vous et vos proches. J'adresse également tous mes vœux à mes collaborateurs et agents des services administratifs et municipaux qui ont été pour une grande part les artisans d'une bonne année 2013.

## SOMMAIRE

Mot du Maire	P2
Aménagement centre Bourg	P3
Reconstruction de l'Estacade de la Fosse	P3
Construction d'un Restaurant Scolaire	P4
Etat Civil	P4
Travaux dans la commune	P5
Vie économique	P6
Vie périscolaire	P7
Vie scolaire	P8/P9
Vie Sociale	P10/P11
Vie locale	P11
Elections	P12
Vie culturelle	P13/P14
Vie associative	P15
Environnement	P16
Urbanisme	P17/P18
Agenda	P19
Contacts	P20

### Comité de rédaction :

M. le Maire Guy Modot  
M<sup>me</sup> Mireille FROMENTIN  
M<sup>me</sup> Muriel GIBIER  
M. Alan MOLLE

### Photo :

M. Philippe CAUMONT

### Création et impression :

Imprimerie du Marais

## La continuité des travaux d'effacement de réseaux

Le Conseil municipal, a décidé, par délibération en date du 29 avril 2013, d'approuver l'avenant n°2 au Contrat Environnement Littoral signé le 27 octobre 2008 avec le Conseil Général afin de reporter les travaux de réhabilitation de la mairie et d'inscrire des crédits pour l'effacement des réseaux sur la tranche 2 de la rue du Centre (du carrefour de la rue de la Plaine à celui de la route du Gois).

Cette décision visait à réaliser des travaux d'aménagement sur l'ensemble du centre-ville.

Ainsi, de mi-octobre à décembre le SYDEV a effectué la continuité des travaux d'effacement des réseaux.

## En collaboration avec l'architecte

Parallèlement, nous avons travaillé avec l'architecte à une définition précise des travaux d'aménagement :

- en rencontrant les riverains impactés par la réalisation des travaux toujours dans un souci de cohérence et d'esthétique et pour permettre l'accessibilité la plus large possible aux Personnes à Mobilité Réduite.
- en définissant le choix du mobilier urbain, des plantations et des mâts d'éclairage.

Suite à ce travail de réflexion, l'architecte a établi un Dossier de Consultation des Entreprises nous permettant de lancer une consultation en ce début d'année et respecter au mieux le planning établi.

# Reconstruction de l'ESTACADE de la FOSSE

## Les autorisations administratives

Fin juillet 2013, la Commune a remis en Préfecture les dossiers relatifs au projet de reconstruction de l'estacade de la Fosse.

Deux procédures s'appliquent à ce projet :

- la législation sur l'eau, les milieux aquatiques et marins : un récépissé nous a été délivré le 14/08/13. L'administration avait donc jusqu'au 14/10/13 pour faire une éventuelle opposition motivée à notre déclaration.

Passé ce délai, et en l'absence de réaction de l'administration, un accord tacite a été donné.

- l'occupation temporaire du domaine public maritime : une convention de superposition d'affectation est en cours d'examen par les services de l'Etat.

De plus, le dossier a été transmis à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), laquelle a exprimé son avis.

La réception de l'avis de la DREAL déclenche l'ouverture d'une enquête publique organisée par les soins de la Commune suivant les dispositions des articles R123-1 et suivants du code de l'environnement. Cette enquête durera un mois, du 27 janvier au 27 février 2014.

Suite à la remise du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur, le Conseil municipal se prononcera sur l'intérêt général du projet de reconstruction de l'estacade, par une déclaration de projet prévue à l'article

L126-1 du code de l'environnement. Cette déclaration prendra en considération notamment, l'avis de la DREAL et le résultat de la consultation du public et indiquera, le cas échéant, les modifications non substantielles qui pourraient être apportées au projet au vu du résultat de l'enquête publique.

## La consultation des entreprises

Parallèlement, la Commune a lancé, une consultation pour un marché à procédure adaptée à laquelle les entreprises avaient jusqu'au 16 décembre 2013 pour déposer une offre.

Ainsi, dès l'obtention des autorisations administratives, la Commune sera prête à lancer les travaux.

### Pour rappel :

Estimation des travaux : 850 000 € HT  
Financés à 80% par l'Etat

*(Retrouver à la fin de la Balise, une information relative à l'enquête publique.)*



# Construction d'un RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis 2002, le service de restauration scolaire se déroule dans un modulaire situé 26 rue des Lys et attenant à l'école publique «La Rose des Dunes». Ce dispositif ne permet pas d'accueillir les enfants dans des conditions satisfaisantes.

C'est la raison pour laquelle, le Conseil municipal a décidé, par délibération en date du 25 juillet 2013, le lancement d'une consultation pour un marché de maîtrise d'œuvre. Au terme de cette consultation, le Cabinet BLEHER a été retenu.

## Objectif de qualité du service rendu :

L'objectif principal de l'opération est de faire fonctionner dans de bonnes conditions, et conformément aux réglementations en vigueur relatives aux conditions d'hygiène et de sécurité, le service de restauration scolaire et donnant toutes garanties en termes de ventilation, d'isolation thermique et phonique.

Le temps de restauration est placé sous la responsabilité du service Enfance/Jeunesse de la Commune. Les personnels d'animation, en partenariat avec l'équipe de restauration, prennent en charge ce temps de détente, d'éducation nutritionnelle et d'apprentissage de l'autonomie.

Ils proposent des animations autour des repas à thèmes, sensibilisent les enfants au développement durable et les

incitent à découvrir de nouveaux aliments.

L'organisation du temps de pause méridienne a largement été repensée par la nouvelle municipalité afin d'accroître la qualité du service rendu et de l'inscrire dans le projet éducatif global.

Cependant, nous ne pourrions offrir une prestation convenable que par la construction d'un bâtiment en dur apte à recevoir les enfants dans des conditions respectant les normes en vigueur.

## Objectif de sécurité :

L'objectif secondaire est d'envisager des locaux pouvant permettre l'accueil des enfants dans le cadre du Plan de Prévention et de Mise en Sureté de l'école publique et du Centre de loisirs et du Plan Communal de Sauvegarde en général.

Au titre du Plan de Prévention des Risques Littoraux prescrit par les services de l'Etat, le groupe scolaire est situé en zone d'aléa fort. Il convient donc de prévoir, de manière urgente, un abri pour les enfants afin de pallier, principalement, le risque majeur d'inondations.

L'enveloppe prévisionnelle du projet est fixée à 300 000 € HT (+ honoraires). Plusieurs organismes ont été sollicités afin de connaître les subventions pouvant être attribuées au projet.

## Naissance

- **Camille MAURICE**,  
le 7 Juin 2013



- **Abby BRISSEAU**  
le 3 octobre 2013

- **Esteban ROGER**,  
le 13 Octobre



## Mariage

- Francisco PEREZ  
et Nathalie GABORIT,  
le 17 Août 2013
- Benjamin CAÏE  
et Emilie ROUCHETTE,  
le 14 Septembre 2013
- Thibault INIGOT  
et Julie GARCIAU,  
le 14 Septembre 2013
- David REMOND  
et Sandrine MAROLLEAU,  
le 28 Septembre 2013
- Frédéric  
OCHOA-MALNERO  
et Marie-Madeleine  
CHARLES  
le 2 Novembre 2013

## Décès

- Claude GUILLAUME,  
le 2 Juin 2013 à 72 ans
- Henriette DELANNOY,  
le 10 Juin 2013 à 102 ans
- Emilie BERNARD,  
le 22 Juin 2013 à 89 ans
- Louise SEMELIN,  
le 30 Juin 2013 à 91 ans
- Micheline GUEREAULT,  
le 24 Juillet 2013 à 83 ans
- Roger PERRIN,  
le 11 Août 2013 à 93 ans
- Bernard DEVIN,  
le 1<sup>er</sup> Septembre 2013  
à 69 ans
- Jacques SERGY,  
le 2 Septembre 2013 à 96 ans
- Jean-Pierre MAURICE,  
le 13 Septembre 2013 à 65 ans
- Armel BILLY,  
le 30 Octobre 2013 à 67 ans
- Serge RAGUIDEAU,  
le 3 Novembre 2013 à 82 ans
- Denise MOINAT,  
le 11 Novembre 2013 à 93 ans
- Jean VAILLON,  
le 12 Novembre 2013 à 70 ans

## ETAT CIVIL



## Changement canalisation Vendée Eau – Rue de l'estacade

Vendée Eau a réalisé le renouvellement de la conduite d'eau potable Rue de l'Estacade depuis le château d'eau jusqu'à l'avenue des Boucholeurs, comprenant :

- La pose de 1 300 ml de canalisations 315 mm PEHD sous chaussée de la RD95,
- La pose d'environ 250 ml de canalisations pour raccordement d'antennes perpendiculairement à la rue de l'Estacade,
- Le renouvellement de 100 branchements particuliers (depuis la nouvelle conduite jusqu'aux compteurs individuels).

Vendée Eau vient de nous faire part de son intention de réaliser une opération de renouvellement dans la continuité de la rue de l'Estacade jusqu'à la rue de la Martinière, et ce, avant la saison estivale 2014 (de mars à mi-juin 2014).



## Voirie

La Commission Voirie a décidé de lancer une consultation pour des travaux d'entretien de voirie sur la rue des Mouettes et le chemin de la Tertre, la rue des Mûriers (et le parking du Centre de loisirs) et la rue des Romarins. Ces travaux seront financés par le Conseil Général de la Vendée à hauteur de 10 000 €.

## Maison de santé



Le permis de construire a été accepté, puisque aucune contre-indication n'est intervenue dans le projet.

M. Noël FAUCHER, Président de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier, a confirmé le lancement des travaux lors du Conseil Municipal du 5 Décembre 2013 et a précisé que la dalle de fondation devrait être réalisée avant la mi-janvier.

## Travaux de réhaussement des digues du Sébastopol

Les travaux sont entamés sur le secteur de la Charreau Pineau, et se poursuivront pendant l'année 2014, et concernent les 4 km de digues du Nord et du Sud du Gois.

Les aménagements consistent principalement à augmenter la hauteur des digues existantes à 5m contre 4,5 m actuellement.

Les travaux sont divisés en 3 tranches, et tiendront compte des enjeux environnementaux liés au site et sa proximité avec la réserve naturelle de Sébastopol. Le projet de 2 millions d'€ est financé à 40% par l'Etat, 15% par la Région, 15 % par le Département et 30% par la Communauté de communes de l'Île de Noirmoutier.





## Parc d'activités de la Gaudinière

Des parcelles de terrain de 536 à 2141 m<sup>2</sup> sont disponibles à la vente. Suite à une décision du Conseil municipal, les conditions d'accession à la propriété ont été élargies. Ainsi, sont autorisées les activités artisanales mais aussi tertiaires, d'entrepôt ou de services. En raison de la conjoncture économique, le nouveau prix de vente a été fixé à 48,50 € HT le mètre carré.



## De nouvelles entreprises dans la commune



### Didier PELLEMELE NO ELEC

NO'elec est une entreprise d'électricité générale en activité depuis Septembre 2013. Elle intervient sur vos travaux de dépannage, d'installations électriques (les extensions de bâtiments, la rénovation, la mise aux normes, les petits travaux électriques) et de conseil (éclairage, risques électriques) pour une installation sécurisée.

Devis gratuit et intervention rapide garantie.

Contacts : Tél. 06 80 61 83 29 ou didier.pellemele@gmail.com

## ADOM Vendée



Aide à l'autonomie : aide au lever et au coucher, aide à la toilette, aide à l'habillage et au déshabillage, aide aux transferts, aide à la préparation et à la prise des repas, accompagnement véhiculé

Portage de repas : livraison de repas équilibrés à domicile en liaison froide

Entretien du domicile : ménage, entretien du linge

ADOMVENDEE, 4 ter rue de l'estacade,

85630 BARBATRE

Tél : 02 28 10 87 44

pasquerault.fabien@adom-vendee.fr

www.adom-vendee.fr



## Camping du Midi : quel bilan de la saison touristique 2013



### Claire Bordron, directrice ;

Après les mauvais résultats de la saison 2012, les défis de la saison 2013 étaient nombreux et titanesques : parvenir à faire connaître au plus grand nombre les changements et les atouts de ce site exceptionnel.

Dans cette optique, nous avons donné une nouvelle identité au camping : à commencer par un changement de nom : « Domaine Le Midi », mais aussi un renforcement de nos partenariats avec les tours opérateurs et enfin une mise en avant des vacances FUN. Le résultat est très positif : un chiffre d'affaire record, une satisfaction client au rendez-vous, et un concept plébiscité !

Le partenariat avec la nouvelle municipalité nous a permis de préparer la saison 2013 en toute sérénité.



## La passerelle est lancée : Un nouvel espace pour les jeunes de Barbâtre

Avant l'été 2013, les élus et l'équipe d'animation de Barbâtre se sont interrogés autour des espaces éducatifs proposés.

Plusieurs constats étaient posés notamment sur l'absence quasi -totale des 9-11 ans à l'accueil de loisirs municipal Les Petits Cagnots. Nous sommes convaincus de la nécessité de faire vivre la participation de tous au sein de nos structures, d'agir pour que chaque enfant ait sa place, d'agir pour que chaque adolescent puisse trouver dans l'engagement les clefs de l'émancipation.

Alors, après enquête auprès de la tranche d'âge concernée, nous avons opté pour la création d'un nouvel espace, où chaque adolescent aurait la possibilité de mener des actions porteuses de valeurs à la fois pour autrui et pour lui-même. L'été 2013 a donc débuté avec cet espace spécifique, indépendant géographiquement et

de par son fonctionnement du centre de loisirs, destiné aux 9-11 ans avec une animatrice référente. Ensemble, ils ont aménagé l'espace, développé le fonctionnement et terminé leur programme d'activités. L'accueil de loisirs municipal Les Petits Cagnots a ainsi accueilli 15 jeunes de 9 à 11 ans ; des jeunes qui ont apprécié leur «indépendance» et la prise en compte de leurs attentes et envies tout en faisant partie intégrante de l'accueil de loisirs.

Enfin, à la rentrée de septembre, l'espace a évolué et se pérennise pour devenir « La Passerelle ». Celle-ci accueille désormais tous les jeunes de 10 à 12 ans le mercredi après-midi ; parce qu'en tenant compte de leurs âges, de leurs demandes, de leurs besoins et attentes, nous allons construire les conditions concrètes d'exercice de leur participation et mettre en œuvre des actions autour du lien social et du vivre ensemble.

## Le foyer des jeunes (c'est reparti pour les projets)

Le foyer des jeunes a rouvert ses portes en début d'année scolaire, avec une nouvelle structuration de son activité. En effet, suite à la décision de rompre la convention avec l'Amicale Laïque de Noirmoutier désignée comme trop coûteuse, le foyer est désormais sous la responsabilité de la politique municipale en direction de la jeunesse. Pour se faire, un nouvel animateur a été recruté. L'intérêt de relancer le foyer est directement lié à la stratégie mise en place par le biais de la passerelle décrite précédemment.

*Le foyer des jeunes de Barbâtre est localisé à côté de l'Espace des Nours, à l'entrée de Barbâtre.*



## Actualité du centre de loisirs

L'accueil de loisirs municipal Les Petits Cagnots a vécu un été riche d'expériences.



Le mois de juillet, surtout, a été l'occasion de proposer aux 9-12 ans un stage de voile sur une semaine en partenariat avec l'école de voile de Barbâtre. Des veillées ont également été mises en place et consistaient à la préparation du dîner par les en-

fants avec une soirée (jusqu'à 22H) autour d'un spectacle de la Déferlante à Barbâtre. Enfin des temps forts différents ont réuni toutes les tranches d'âges ainsi que les parents qui sont tous venus au spectacle du vendredi 2 août, lequel retraçait le Tour du Monde du centre de loisirs. L'été prochain, la municipalité espère proposer davantage de projets pour un été encore plus vivant.

Les vacances d'automne ont également été très fortes avec deux thèmes qui étaient abordés parallèlement :

Comment appréhender le monde du handicap à travers des jeux d'ex-

pression, de coopération.

- La découverte du braille tous les matins et la fabrication de monstres avec le visionnage d'un film « monstres et compagnie » qui démontrait aux enfants qu'on peut être différent et vivre comme tout le monde. La fabrication de monstres nous a permis d'échanger avec les enfants autour de la différence de manière ludique.

Du point de vue de la fréquentation, on constate une légère augmentation des enfants inscrits. Ces chiffres confirment l'intérêt pour la municipalité et les habitants d'une politique éducative globale pour les enfants.

## Point sur la rentrée scolaire 2013

**Depuis la rentrée des classes, les élèves de l'école publique « La Rose des Dunes » sont sollicités pour de multiples projets et activités qui parfois se développent tout au long de l'année parmi lesquelles :**

- Le prix des Incorruptibles : en mai 2014, le vote aura lieu à la Mairie de Barbâtre en présence d'un élu.
- Activité piscine : commencée pour les CM tous les jeudi après-midi jusqu'aux vacances de Noël. De nouveaux parents ont passé l'agrément. Nous les en remercions. Les deux autres classes iront à la piscine de janvier à juin 2014.
- Intervention de M. Caumont, professeur de cuisine : dégustation de produits locaux de Tunisie. Une autre séance s'est déroulée en rapport avec la mer.
- Le cross au camping « Clair matin » le mercredi 13 novembre 2013
- Librairie trait d'union : intervention de l'illustrateur Zaï sur le thème de l'Afrique. Les fresques réalisées par les

deux classes étaient exposées aux Salorges le dernier week-end d'octobre.

- Intervention musique : cette année l'école est programmée au premier trimestre, l'intervenante est Martine Chailloux.

Les classes de CE1 et CE2 travaillent sur l'enrichissement de la création théâtrale «la guerre des couleurs» par l'interprétation de poèmes et chansons. Les CM1 et CM2 quant à eux travaillent sur l'ouverture musicale, par le biais de la découverte des différents répertoires et instruments existants. Les GS et CP quant à eux évoluent sur le thème du rythme en musique, par l'intermédiaire de jeux et productions corporelles. Enfin les plus petits sont initiés aux arts plastiques suite à la classe découverte, correspondance scolaire avec l'école de l'Herbaudière.

A noter enfin que chacun des cycles a été sensibilisé au goût, aux dangers domestiques et à l'hygiène de vie par l'infirmière scolaire M<sup>me</sup> FRADET.

## Les ENT : Espaces Numériques de Travail

L'école publique «La Rose des Dunes » de Barbâtre s'est dotée de nouveaux outils pédagogiques, financés directement par la municipalité : les Espaces Numériques de Travail.

Les ENT sont des plates-formes numériques en lignes, dont l'accès est régulé par des mots de passe sécurisés, qui permettent aux professeurs de proposer des exercices supplémentaires, mettre en ligne des documents aux élèves pendant et hors du temps scolaire. Chaque élève va maintenant disposer de son propre espace de travail, qu'il pourra consulter pendant les vacances par exemple.

Le projet de départ portant sur l'achat d'ENT pour seulement 2 classes, le choix du prestataire a permis d'équiper l'ensemble des élèves de l'école de cet outil sans dépasser le budget initial. Les professeurs seront formés à l'utilisation de cet outil par le biais de l'Académie.

En définitif, la création des ENT pour les élèves est un pas supplémentaire pour la création d'un lien entre pédagogie et technologie.



## Point sur la réforme des rythmes scolaires



**M<sup>me</sup> FROMENTIN,**  
première adjointe à la Mairie de Barbâtre

La réforme des rythmes scolaires a été initiée par le gouvernement. Les grands principes de ce décret, relatif à l'organisation du temps scolaire sont les suivants :

- L'enseignement se déroule dans le cadre de 9 demi-journées incluant le mercredi matin ou le samedi matin.
- Tous les élèves bénéficient de 24h de classe par semaine.
- La journée de classe est de maximum 5h30 et la demi-journée de maximum 3h30

- La durée de la pause méridienne ne doit pas être inférieure à 1h30.

- Les 3h dégagées de l'enseignement, sont prises en charge par la commune pour les activités de loisirs et-ou éducatifs.

Cette réforme entre en application soit dès la rentrée scolaire 2013, soit dès la rentrée scolaire 2014.

Dès le départ, un grand nombre de collectivité ont souligné toutes les difficultés à mettre en œuvre, en un si court temps, cette réforme : difficultés de personnel, matérielles et surtout financières.



## Point sur la réforme des rythmes scolaires (suite)

Nous remarquons que s'il y a une volonté de laisser de la souplesse à chaque commune dans la mise en place de ce temps, une organisation concertée doit être établie au niveau local ; ainsi une harmonisation minimale doit être faite pour l'île. Le mercredi matin de classe a donc été choisi par les 4 communes de l'île.

Les élus de Barbâtre sont bien conscients de la nécessité d'une articulation cohérente entre les différents temps de vie de l'enfant (école, famille, loisirs...) ainsi qu'avec la politique globale éducative défendue depuis notre élection.

Nous sommes donc en travail depuis 10 mois sur le sujet. A ce jour, une consultation des parents a été réalisée ; nous avons aussi rencontré les responsables associatifs, des intervenants spécialisés, d'autres élus et assisté à plusieurs colloques ou réunions sur le sujet.

Un comité de pilotage regroupant les différents partenaires responsables des temps de l'enfant est mis en place et se regroupe régulièrement. L'élaboration d'une grille horaire est en cours. Une fois cette grille établie, l'Inspection Académique en sera informée et le travail se poursuivra vers le contenu et l'encadrement de ces temps éducatifs. Selon la variété et le nombre d'activités proposées, leurs rythmes dans l'année, leur durée et leur

encadrement, nous définirons les moyens en personnel, matériel et surtout financiers nécessaires.

Ce sera un temps important car il faudra bien comprendre que ces ateliers offerts aux enfants (dont les parents auront choisi de les y inscrire), ne devront pas faire concurrence aux activités proposées par les associations, tout en restant attractifs et éducatifs.

Quand tout sera finalisé nous devrons rédiger un Projet Educatif Territorial, aux instances académiques pour validation de la stratégie.

Cette réforme est par conséquent une charge lourde en terme de travail, et ce pour beaucoup de personnes. Les partenaires de l'école et les élus sont mobilisés pour contribuer à la cohérence de ce projet global. Ils y mettent beaucoup de réflexion, de pragmatisme, bien conscients des enjeux que cette réforme, si elle est bien faite, peut apporter aux enfants barbâtrins.

### Rappel : les déjections canines

Nous rappelons que la zone de l'école n'est pas destinée à la promenade des chiens, qui causent notamment des problèmes de propreté dans cet espace où les enfants sont souvent présents.

## VIE SOCIALE : *Le Centre Communal d'Action Social*

Une plaquette d'information a été insérée dans le guide des partenaires sociaux de l'île de Noirmoutier.

Les informations sont mises en ligne sur le site internet de la Communauté de communes. Parallèlement le CCAS a fait éditer sa propre plaquette d'information sous forme de flyers à destination des Barbâtrins, celle-ci est disponible à l'accueil de la mairie et apporte des renseignements sur le CCAS ; la plaquette en question est complétée d'autres informations (horaires, informations sur le RAM...) et énumère également tous les services disponibles (ADMR, Clic Coord'Age, assistantes sociales, du Secours Populaire et du Secours Catholique ...) pour que les gens aient directement les coordonnées de chaque institution.

**Rappel :** Les jours et heures des permanences du CCAS à la mairie

- Le mardi de 10 h à 12h, permanence assurée par Madame GIBIER Jeanine
- Le vendredi de 10 h à 12 h, permanence assurée par Madame GASNIER Sylviane

### Suivi du dossier de l'EHPAD La Rocterie

Le président du CCAS décide de reprendre le dossier qui subit des blocages au niveau administratif, une réunion de plusieurs intervenants sur ce dossier (commune, Vendée Logement, ADMR, Conseil général) est organisée sous l'égide du Sous-préfet des Sables d'Olonne le 23 mai 2013 afin de faire le point sur les blocages rencontrés sur ce dossier et en vue de le relancer.

A la suite de cette réunion, Monsieur le Sous-préfet, a demandé que le Conseil municipal prenne une délibération actant de la reprise du projet de reconstruction de l'EHPAD.

Des réflexions sont actuellement en cours entre les différents intervenants.



## Forum « Bien vieillir » :

A l'occasion du Forum « Bien vieillir » qui s'est tenu le 23 octobre dernier à Noirmouter-en-Ille à l'Espace Docteur Hubert Poignant, rue de la Prée au Duc sur proposition du Clic Coord'Age et avec le concours du Conseil général, de la CARSAT des Pays de Loire, de la Mutualité Sociale Agricole de la Vendée, le CCAS de Barbâtre a pu participer à cette manifestation par la tenue d'un stand par des membres du CCAS : Mesdames Seguin, Lesaine, Charron et Pineau. Une campagne d'information a été menée par le CCAS de Barbâtre au niveau de la commune.

Le but de cette manifestation était de faire connaître les services qui existent sur le territoire en direction des seniors, de leur faire connaître les différentes possibilités qui peuvent leur permettre de rester à leur domicile malgré une dépendance passagère ou non (aides à domicile, soins, portage de repas...). A l'issue de cette manifestation un spectacle animé par deux spécialistes de l'accompagnement des personnes en fin de vie, a pu servir de support à l'échange avec les personnes âgées.

A noter qu'une subvention a été accordée par le CCAS pour l'achat de ce spectacle.

## Comment bénéficier de tarifs sociaux pour votre électricité ou votre gaz naturel

Vous percevez des revenus inférieurs à ceux indiqués ci-dessous \*:

Nombre de personnes composant le foyer	CMUC Niveau maximal des ressources par mois	ACS Niveau maximal des ressources par mois
1 personne	716 €	967 €
2 personnes	1 074 €	1 450 €
3 personnes	1 289 €	1 740 €
4 personnes	1 504 €	2 030 €
5 personnes	1 790 €	2 417 €
Par personne supp.	286,43 €	386,68 €

Vous avez un contrat de fourniture d'électricité ou de gaz naturel à votre nom, ou vous bénéficiez d'un contrat de gaz naturel collectif. Alors vous pouvez bénéficier des tarifs sociaux de l'énergie : Tarif de Première Nécessité, et/ou du Tarif Spécial de Solidarité et ainsi bénéficier d'une réduction sur vos factures d'électricité et/ou de gaz naturel.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les jours de la semaine les numéros verts suivants (gratuits) entre 9 h et 18 h.

**Pour l'électricité :** 0800 333 123

**Pour le gaz naturel :** 0800 333 124



## Sapeurs Pompiers de Barbâtre



**Vous aimez l'action ?**

**Devenez  
Sapeur-Pompier  
Volontaire**

**Vous vivrez un  
Engagement Quotidien  
au service des autres.**

**Nous contacter :**

- Adjudant/Chef Jacques BONNIN : 06 75 17 29 91
- Centre de Secours de Barbâtre : 02 51 39 81 20
- Le vendredi soir à partir de 19 h au Centre de Secours de Barbâtre.

**Conditions générales :**

- Homme/femme de 16 à 45 ans
- Jouir de ses droits civiques. Ne pas avoir fait l'objet d'une peine inscrite au casier judiciaire.
- Domicilié(e) à une distance compatible avec le fonctionnement du Centre de Secours de Barbâtre.
- Répondre aux conditions d'aptitudes physiques et médicales exigées.
- Être disponible
- Savoir nager.

**«Le Volontariat : beaucoup pour les autres,  
un peu pour soi-même.»**



## Le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)

### Inscription sur le registre des personnes sensibles

Suite à la canicule de 2003 qui a démontré la vulnérabilité des personnes isolées, le gouvernement a demandé aux maires d'établir un registre des personnes âgées et des personnes handicapées de leur commune, vivant à domicile. Ces personnes doivent en faire la demande individuellement ou par l'intermédiaire d'un tiers (parent, voisin, médecin).

Le registre nominatif communal doit permettre, en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (situations de risques naturels tels submersions marines, séismes, feux de forêts ; de risques technologiques tel transport de matières dangereuses, et risque météorologique tels canicule, grand froid...) d'apporter des conseils et une assistance aux personnes recensées.

La commune de Barbâtre souhaite disposer d'une base de données lui facilitant sa mission de service public. C'est pourquoi, nous demandons aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ainsi qu'aux personnes handicapées de bien vouloir se faire connaître.

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée ou le cas échéant par son représentant légal,

soit par un tiers (voisin, parent, médecin, CCAS, services de soins à domicile,...).

L'inscription est bien évidemment facultative. Elle doit faire l'objet d'une démarche volontaire de votre part. Vous devez demander un « formulaire d'inscription sur le registre nominatif » en mairie.

La personne inscrite a un droit d'accès aux informations qui la concernent et peut les faire rectifier. Elle a également la possibilité de se faire radier du registre.

Une fois la demande reçue en mairie, le maire valide la demande d'inscription, dans un délai de huit jours, en envoyant un accusé de réception à la personne inscrite sur le registre (ou le cas échéant à son représentant légal), qu'il s'agisse d'une demande d'inscription individuelle ou par le biais d'un tiers.

Le registre peut être communiqué au Préfet, à sa demande, en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (plan canicule, pandémie grippale, accident technologique, ...)

### Cérémonie de commémoration de la Première Guerre Mondiale

La commémoration est un acte essentiel dans la conservation du patrimoine historique de notre pays.

Aussi la cérémonie annuelle de l'Armistice du 11 Novembre est un moment très fort qui rappelle le sacrifice des soldats d'autrefois, morts pour la France.

L'amicale des Anciens Combattants, en partenariat avec la municipalité de Barbâtre, ont organisé un recueillement au monument aux morts de la commune, complété des rituels militaires.

La cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.





Les prochaines élections municipales auront lieu **les 23 et 30 mars 2014**.

Vous allez élire vos conseillers municipaux et communautaires.

**Des changements importants sont intervenus depuis les derniers scrutins**

**Une nouvelle obligation s'impose à tous les électeurs quelle que soit l'importance de la population de votre commune :**

Désormais pour voter vous devrez obligatoirement **présenter une pièce d'identité au moment du vote** : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, permis de chasser avec photo... (vous trouverez la liste des pièces acceptées dans le bureau de vote)

**Le mode de scrutin :**

Un seul et même mode de scrutin s'applique à l'ensemble des communes dès 1 000 habitants : c'est le scrutin de liste majoritaire à deux tours, déjà existant dans les communes d'au moins 3 500 habitants.

Pour que le vote soit valable le bulletin de vote ne doit pas être modifié : le panachage, l'adjonction de noms, la modification de l'ordre de présentation des candidats ne sont pas autorisés.

L'élection au suffrage universel direct des conseillers communautaires pour les communes de plus de 1 000 habitants

Vous allez voter pour deux listes sur le même bulletin de vote et ainsi élire vos conseillers communautaires

Les conseillers communautaires représentent votre commune au sein de la communauté de communes (ou communauté d'agglomération) dont dépend votre commune.

*Jusqu'alors, les conseillers communautaires étaient élus par le conseil municipal parmi ses membres. Pour la première fois en 2014, l'élection des conseillers municipaux sera couplée avec celle des conseillers communautaires.*

*Comme pour la liste des conseillers municipaux, la liste des conseillers communautaires ne peut pas être modifiée. La modification de seulement une des deux listes entraîne la nullité de l'ensemble du vote.*

## Le salon du livre, de l'art et du patrimoine du 26 octobre 2013

Le salon du livre, de l'art et du patrimoine s'est ouvert le 26 octobre 2013 à la salle des oyats à Barbâtre en compagnie d'auteurs, d'artistes ainsi qu'une dizaine de représentants d'associations historiques et patrimoniales de Vendée et de Loire-Atlantique. L'inauguration s'est déroulée le premier jour en présence de M. le Maire de Barbâtre et M. le Président de la Communauté de communes de l'Île de Noirmoutier.

Le matin, le public avait pu consulter les écrits des participants et attribuer un indice de satisfaction à chaque production, repris ensuite par le jury au cours de ses délibérations. De nombreux lauréats de la région (de Noirmoutier jusqu'à Bordeaux) ont savouré ces moments d'échanges et de convivialité...

La journée s'est poursuivie par un café littéraire au cours duquel chaque écrivain du salon

a lu un extrait significatif de son dernier ouvrage, moment très apprécié par les visiteurs;

Un concours d'orthographe à partir d'un texte lu a permis de récompenser les meilleures dictées de la vingtaine de personnes présentes originaires de notre île et de divers communes de Vendée...

Les deux journées se sont terminées par deux conférences : l'une de Eric Bouhier sur Les curiosités noirmoutines, l'autre de Johan Vincent concernait Les séjours balnéaires sur les côtes vendéennes de la fin du 18ème siècle jusqu'à nos jours pour un public motivé et curieux du passé de notre région

Somme toute, les organisateurs estiment que le salon est réussi par sa fréquentation et la satisfaction du public présent.



## Projet de jumelage

Par **GUY MODOT**, Maire de Barbâtre.

Mi-septembre au Canada c'est le début de l'été indien, des couleurs merveilleuses que nous ne voyons que là-bas disait un chanteur des années 60. C'est l'époque que j'ai choisie pour rencontrer nos cousins Canadiens, plus particulièrement ceux de l'état de l'Ontario ! L'histoire de notre commune a croisé celle de la ville de Coniston et celle de Grand Sudbury. C'est là que j'ai pu rencontrer les autorités locales pour parler d'un rapprochement entre notre île et l'immense territoire de l'Ontario.

Paradoxe ? Certainement, mais l'ouverture aux autres passe parfois par des chemins insolites. Cité minière face à cité balnéaire... étrange pourrait-on dire ! Mais en flânant dans les alentours de Sudbury je trouve que l'association de nos deux communes est un grand challenge que Barbâtre et la Vendée peuvent réaliser.

L'accueil fait lors de ma venue s'adressait à Barbâtre, aux Barbâtrins qui ont entretenu sur leur sol les tombes des jeunes Canadiens morts pour que vive la France. Ce

ciment invisible a vraiment scellé une envie de part et d'autre d'aller plus loin qu'une visite de courtoisie.

2014 sera l'année des 70 ans du débarquement et les 70 ans de la chute du Beaufighter dans le ciel de Barbâtre. Nous devons déjà nous préparer à recevoir dignement nos amis Canadiens, et cette première signature que j'ai eu l'honneur d'apposer à la mairie de Grand Sudbury, la renouveler ici à Barbâtre.

Je tiens à remercier personnellement M<sup>me</sup> le Maire de Sudbury, M<sup>me</sup> Matichuck ainsi que Ron Dupuis pour leur aide et leur disponibilité au cours de cette visite.



## Retour sur la saison culturelle 2013 :

Une météo exceptionnelle et des spectacles de qualité, voici la recette pour l'animation culturelle de notre commune. La fréquentation de la commune a encore évolué (d'après les estimations de l'Office du tourisme) cet été, avec près de 2 millions de personnes qui sont venues sur le territoire de l'île de Noirmoutier.

Des manifestations nouvelles ont aussi vu le jour telles que la « Fête de la musique » (en partenariat avec l'école de musique de Noirmoutier, ainsi que quelques mélomanes volontaires) ou le printemps des Arts. La municipalité a pu compter sur les bénévoles qui ont, une fois de plus, répondu présents pour l'organisation des spectacles et la gestion des publics.

La période estivale forte se concentrant sur Juillet et Août, c'est durant ces deux mois que le plus grand nombre de manifestations se déroulent. La « Rue en fête » a été marquée par la présence d'un orchestre de Jazz New-Orléans très apprécié, ainsi que la participation des associations locales (Sapeurs Pompiers, Amicale Laïque...).

Côté spectacle, avec un total d'environ 9500 spectateurs sur l'été, les différents concerts et spectacles ont su créer ces temps fort d'échange entre public et artistes, avec une ouverture sur la Belgique par la venue de la Cie Odile Pinson et ses inventions déjantées.

Le point d'orgue de l'été 2013 est très certainement le feu d'artifice du 15 Juillet sur le passage du Gois, qui a compté un public plus fort que ces dernières années (plus de 5000 personnes d'après les organisateurs). Le tir du feu était assuré par Jacques Couturier Organisation, pour un spectacle très apprécié par le public... rendez-vous l'année prochaine.

La saison estivale comptait aussi son lot d'expositions, au sein de l'Espace des Noures et de la salle Océane. La tendance relève une augmentation de la fréquentation, et un profond intérêt du public pour l'échange avec les artistes sur leur travail. Ce dynamisme artistique fort encourage la municipalité à aller dans le sens de l'augmentation des manifestations organisées, qui créent du lien entre les gens et une fibre culturelle propre à la commune.

La municipalité a aussi mis en avant l'aspect historique de la vie culturelle à Barbâtre avec l'exposition « 20 ans de Déferlante », relative au festival d'art de rue qui dynamise chaque année la commune. Les spectacles proposés en Juillet et Août brosaient différents domaines de l'Art de rue, avec les Wackids (concert jeune public), ou encore la Cie Silembloc qui entraînait le public dans son univers des plus poétiques. Aujourd'hui, il apparaît évident qu'un lien fort s'est initié entre Barbâtre et le festival, du fait de sa fréquentation en hausse, ce qui encourage les élus à développer ce genre d'initiatives sur d'autres moments de l'année.



## Actualité associative, rappel des horaires de séances

### - Amicale Laïque de Barbâtre :

Concours de belote le dimanche 26 janvier 2014, à la salle des Oyats. FIL ET LAINE le 26 et 27 avril 2014 à l'ancienne gendarmerie. Une porte ouverte le 10 mai à l'ancienne poste pour des conseils sur l'informatique.

### - Amicale des Anciens combattants et victimes de guerres

L'amicale des Anciens Combattants 39-45, Indochine, AFN et autres invite les barbâtrins et les nouveaux résidents, ainsi que les personnes ayant effectué un service militaire de plus d'un an à adhérer (*gendarme, pompier, comme soldat de France*).

Pour rejoindre l'amicale (*sous condition d'une cotisation annuelle*) contactez :

Président : TRET Gilbert (62 rue du Fief du Moulin – 85630 Barbâtre)

### - Association Départementale des Conjoints survivants et Parents d'Orphelins

Cette association a pour objectif d'informer les conjoints survivants face à une réglementation diverse et complexe, de les représenter auprès des pouvoirs publics.

Il y a aussi un rôle de prévention envers les couples sur les mesures pour atténuer les conséquences du veuvage. Enfin, l'association aide les conjoints survivants à se reconstruire une nouvelle identité après le travail de deuil et s'assumer seul : emploi, éducation des enfants, vie quotidienne, formation.

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à nous rejoindre afin de faire nombre pour défendre nos acquis. A Barbâtre : M<sup>me</sup> BEILVERT 02 51 39 03 84

### - Association « les toiles de m'her »

L'association « Les toiles de m'her » rassemble une dizaine de peintres amateurs, guidés par un artiste peintre de Challans.

Ces adhérents sont principalement originaires de l'île de Noirmoutier, et ses alentours. Cette année les adhérents ont exploré différents domaines en peinture, aussi bien les paysages locaux (mer, bateau, marais...) que des essais sur la couleur ou l'abstraction, ainsi que des variations au

gré de chaque sensibilité.

Les cours ont repris depuis le 3 Octobre à la salle des Noures, le mardi de 14h30 à 16h30 (hors vacances).

### Association l'Arée du littoral Nord Vendéen

Tél : 09 54 25 74 15

courriel: fourage.devineau@free.fr

Activités de l'Arée à compter du 1 Janvier 2014

Concours 'Patrimoine et histoire'

Successivement les thèmes ci-après seront abordés pendant le premier semestre 2014 :

*L'agriculture et les élevages*

2 janvier au 8 février 2014 ;

remise des prix le 15 février 2014

*Les activités portuaires et maritimes - La pêche etc..*

8 février 2014 au 15 mars 2014 ;

remise des prix le 22 mars 2014

*Les Moyens de communication*

15 mars 2014 au 19 avril 2014 ;

remise des prix le 26 avril 2014

*Le commerce*

19 avril 2014 au 24 mai 2014 ;

remise des prix le 31 mai 2014

*L'industrie*

24 mai 2014 au 28 juin 2014 ;

remise des prix le 5 juillet 2014

### Semaine de la Langue française et de la francophonie

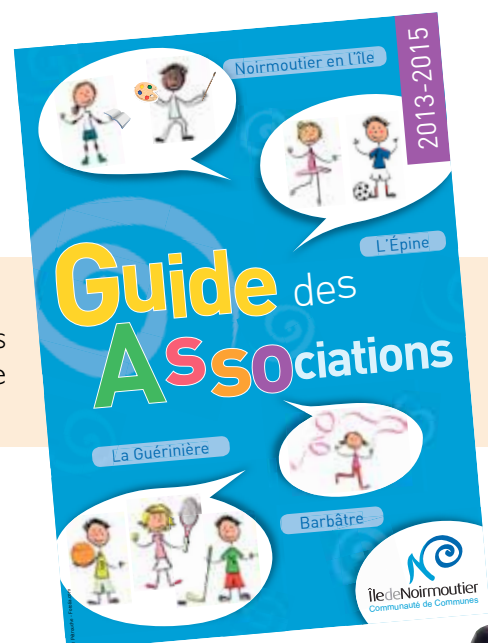
Nous lançons, comme tous les ans, à tous les étrangers qui vivent en France, un appel pour que nous partageons avec eux leur vécu de la Francophonie. Nous célébrerons la langue française au cours de la semaine du 15 au 23 mars 2014, avec une journée de la poésie francophone, un concours l'orthographe, des récitals et un atelier de poésie ainsi que diverses conférences etc...

### - Guide associations :

Le guide des associations édité par la Communauté de Communes reprend l'ensemble des associations présentes et actives sur l'île de Noirmoutier. Il est en libre-service à l'accueil de votre mairie.

### RAPPEL

Permanence de votre manifestation dans la prochaine balise, contactez : [accueil.mairie@barbatre.fr](mailto:accueil.mairie@barbatre.fr)



## Tri sélectif : des informations à votre disposition

La communauté de commune de l'Île de Noirmoutier est en charge des questions relatives au tri des déchets. De ce fait, plusieurs documents ont été édités pour informer la population de l'île quant au calendrier de ramassage, ainsi qu'aux consignes de tri.

Ces documents sont disponibles dans toutes les collectivités de l'île et au 02 51 35 89 89.

## Bientôt, nos vieux meubles à la déchèterie pour une nouvelle vie

**Chaises et tables, d'intérieur ou d'extérieur, canapés, armoires, ..., usagés vont, à partir du mois d'octobre, être triés en déchèterie en vue de leur valorisation.**

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2013, à l'achat d'un nouveau meuble, nous payons une éco-participation. Cette contribution va permettre de collecter et de valoriser le mobilier usagé de la maison ou de la terrasse que nous apportons en déchèterie. Buffet de cuisine, armoire de la chambre ou salon de jardin, dont nous voulons nous débarrasser, vont ainsi connaître une nouvelle vie. Jusque-là, le vieux mobilier était valorisé (bois, plastique dur) ou enfoui (autres matériaux).

A partir du 1<sup>er</sup> octobre, ces vieux meubles sont pris en charge par Eco-Mobilier, nouvel éco-organisme agréé par les pouvoirs publics, chargé d'assurer la collecte et le traitement de ces déchets d'ameublement. Cette nouvelle filière de tri en Vendée et sur l'île de Noirmoutier s'appuie sur un contrat signé en juillet par Eco-Mobilier et Trivalis, le syndicat départemental.

Un contrat qui va entraîner des recettes là où, précédemment, le vieux mobilier représentait un coût.

Dès octobre, à la déchèterie de l'île de Noirmoutier, vous allez découvrir une nouvelle benne, celle du meuble usagé. Quand elle sera pleine, l'éco-organisme la fera enlever pour acheminer tout le mobilier sur une plateforme où le tri des matériaux sera opéré.

L'objectif de cette nouvelle filière de tri, fixé par le Grenelle de l'environnement, est de valoriser 45 % du mobilier en 2015 et 80 % en 2017.

Nous pouvons tous contribuer à l'atteinte de ces objectifs en triant bien nos vieux meubles.



## Campagne d'élagage



Le réseau téléphonique véhicule des communications. Le préserver, c'est maintenir le lien entre les personnes.

### Coupez vos branches pour garder le fil

**Le frottement et la chute des branches détériorent les câbles et peuvent provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence.**

Un élagage régulier permet d'éviter ces désagréments.

Lors de l'élagage, si vous craignez d'endommager les câbles vous pouvez demander leur dépose préalable auprès du :

### Guichet d'Accueil Technique

par courrier : 72 bd de Creach Gwen  
CS 43043

29334 Quimper cedex

ou par mail : gat.oe@orange.com

### le savez-vous ?

si le propriétaire ne fait rien, il engage sa responsabilité civile et il est passible d'une amende de 1500 € par câble endommagé (article 1382 et suivants du Code Civil et article L 65 du Code des Postes et Communications Electroniques).

A noter que l'aspect esthétique de la commune dépend aussi de ces voies d'accès, lesquelles la rendent d'autant plus attractive, d'où l'importance pour les particuliers d'entretenir leurs massifs.



## PERMIS de CONSTRUIRE

DOREAU Frédéric	51 bis Rue de l'Estacade	Fermeture d'un patio	12/09/2013	Favorable
ANDRE Colette	Rue des Crevettes	Maison individuelle	17/04/2013	Favorable
CZUKIEWYCZ Clotilde	Rue des Lys	Maison individuelle	17/05/2013	Défavorable
BOYER Thierry et Chantal	23 Rue du Camping	Garage	27/05/2013	Défavorable
MONNEREAU Jacques	146 bis Rue du Prau	Garage transf. en pièce habitable	03/05/2013	Favorable
ALBIERO Eric	7 Rue du Fief du Moulin	Travaux sur const. existante	07/05/2013	Favorable
HAMICHE Slimane	11 Chemin de Cornette	Travaux sur const. existante	24/06/2013	Rejet implicite
DELOUIS Jérôme	5 Impasse des Chardons Bleus	Maison individuelle	16/07/2013	Favorable avec reserv.
RAMBOZ Christophe	29 Impasse des Ormeaux	Construction d'une annexe	27/05/2013	Favorable
BICHON Virginie et Gaëtan	6 Rue de l'Angle	Constructions neuves	24/06/2013	Favorable
MOREAU Serge	75 Rue de la Poste	Garage	03/07/2013	Favorable avec reserv.
MATRON Sandy	10 Rue de la Barre Raguideau	Maison individuelle	04/11/2013	Annulation
AUTHENTIC WOOD	Rue du Fief du moulin - Clos A.M.	Maison individuelle	25/07/2013	Favorable
AUTHENTIC WOOD	Rue du Fief du Moulin - Clos A.M.	Maison individuelle	25/07/2013	Favorable
HAMICHE Slimane	11 Chemin de Cornette	Travaux sur const. existante	05/08/2013	Favorable avec reserv.
CZUKIEWYCZ C. et A.	Rue des Lys	Maison individuelle	12/08/2013	Favorable avec reserv.
COM COM	Rue de la Cure	Maison de santé	24/10/2013	Favorable avec reserv.
DEWAILLY Marc	280 Rue de l'Estacade	Garage	12/09/2013	Favorable
BOYER Thierry et Chantal	23 Rue du Camping	Garage	17/09/2013	Défavorable
LEFRANC Guillaume	Rue de la Fontaine	Maison individuelle	24/09/2013	Favorable avec reserv.
GARCIAU Jean Philippe	12B Rue du Prau	Préau	01/10/2013	Favorable
BIDEAU M. et M.-P.	Lotissement «Anne Marie»	Maison individuelle	17/09/2013	Favorable
GAUTIER Romain	9Bis Chemin de la Blancharderie	Extension d'une maison indiv.	08/10/2013	Favorable avec reserv.

## DECLARATION PREALABLE

BESSON Jacqueline	53 Rue de la Pointe	Piscine	24/04/2013	Favorable avec reserv.
GROUPE SOL'IN AIR	43T Chemin de la Blancharderie	Travaux sur const. existante	21/06/2013	Rejet implicite
BRIELLES Claude et Annick	13 Rue de la Croix Verte	Création d'un étage refuge	03/06/2013	Favorable avec reserv.
FOUASSON Hervé	7 Rue des Aigrettes	Garage transf. en pièce habitable	04/06/2013	Favorable
JULIEN Marc	12 Impasse du François	Travaux de réf. d'une toiture	15/05/2013	Favorable
PAQUINTIN Laurent	8 Impasse des Bernaches	Piscine	07/05/2013	Favorable avec reserv.
GUTTER Daniel	11 Chemin des Oiseaux	Pose de fenêtre de toit	15/05/2013	Favorable avec reserv.
NEDELEC Joëlle	47 Rue des Onchères	Préau vitrée	15/05/2013	Favorable tacite
MOITIE Jacques	50 Chemin de la Corde	Véranda	16/05/2013	Favorable avec reserv.
PELLOQUIN Patrick	23 Chemin du Grand Cloudy	Abri de jardin	31/05/2013	Favorable
BODART Frédéric	3 Rue du Fief du Moulin	Travaux sur const. existante	16/05/2013	Favorable
MOREAU Serge	75 Rue de la Poste	Nouvelle construction	07/05/2013	Annulation
THABUIT Patrick	9 Rue du Camping	Travaux de réf. d'une toiture	17/05/2013	Favorable
FERDOUËL Christian	30 Rue de l'Estacade	Clôture	14/06/2013	Défavorable
BERNARD Marc	10 Rue de la Parée	Préau	31/05/2013	Favorable
LEGRAND Luc	38 Rue de la Chapelle	Pose de fenêtres de toit	03/06/2013	Favorable
DELAHAIE Ludovic - M.	Rue du Petit François	Travaux sur const. existante	15/07/2013	Favorable tacite
CHARPENEL Françoise	12 Rue des Dunes	Clôture	14/06/2013	Favorable
CHARPENEL Françoise	12 Rue des Dunes	Abri de jardin	16/07/2013	Annulation
POITUREAU Jean Ph..	4 Imp. Privée Alphonse Garnier	Abri de jardin	21/06/2013	Favorable avec reserv.
CHARRIER Marc	31 Rue de la Croix Blanche	Clôture	04/06/2013	Favorable avec reserv.
CHARRIER Robert	29 Rue de la Croix Blanche	Clôture	04/06/2013	Favorable avec reserv.

## DECLARATION PREALABLE

CESBRON Hugues	La Fosse	Division de terrain	15/07/2013	Favorable tacite
PAGE Renée	107 Chemin du Grand Fief	Clôture	04/06/2013	Favorable avec reserv.
PAGE Renée	107 Chemin du Grand Fief	Clôture	04/06/2013	Favorable avec reserv.
LEPAGE Daniel	72 Rue du Prau	Clôture	09/07/2013	Défavorable
BONNARD F.	Rue de la Fontaine	Division de terrain	15/07/2013	Favorable tacite
BOYER Bernard	78 Boulevard de l'Atlantique	Clôture	15/07/2013	Favorable avec reserv.
COLLEVILLE Antony	24 Chemin de Seigner	Panneaux photovoltaïques	20/06/2013	Défavorable
CHARPENEL Françoise	12 Rue des Dunes	Abri de jardin	08/08/2013	Favorable
DELAUNE Grégory	Rue de la Poste	Travaux de ravalement de façade	25/07/2013	Favorable
MARTERER Hélène	22 Rue des Mouettes	Travaux de réfection d'une toiture	25/07/2013	Favorable avec reserv.
ANONIER Franck	36 Bd de l'Atlantique	Clôture	30/07/2013	Favorable avec reserv.
HUCHET Jean-Louis	Chemin des Maraîchers	Clôture	31/07/2013	Favorable avec reserv.
CAYZAC Dany	14 Rue de la Croix Rouge	Pose de fenêtres de toit	25/07/2013	Favorable
MAINGRET Pierre	42 Rue de la Barre Raguideau	Abri pour vélo ouvert	05/08/2013	Favorable avec reserv.
SEVERIN Laurent	44 Rue de la Maison Rouge	Modification de façade	03/09/2013	Favorable avec reserv.
MEZIERES Patrick	42 Rue du Prau	Surélévation de la const. existante	07/11/2013	Favorable
VERRIER Michel et Evelyne	11 Rue Courbe	Surélévation de la constr. existante	15/10/2013	Défavorable
POIRIER Yannick	12 Impasse des Chardons Bleus	Préau et garage	11/09/2013	Favorable avec reserv.
TOMASSI Jocelyne	3 Rue de la Poste	Agrandissement	17/09/2013	Favorable avec reserv.
MAURICE Stéphanie	101 Rue du Fief du Moulin	Clôture	06/09/2013	Favorable avec reserv.
BONNARD F.	13 Chemin de la Papine	Division de terrain	17/09/2013	Favorable
ESCLAUZE Patrick	44 Route du Gois	Pose de fenêtre de toit	23/09/2013	Favorable
ELIE Marie-Henriette	10 Chemin de la Papine	Clôture	19/09/2013	Favorable avec reserv.
FERDOUEL Christian	30 Rue de l'Estacade	Clôture	01/10/2013	Favorable tacite
BARANGER Annette	1 Chemin des Ormeaux	Travaux sur construction existante	23/09/2013	Favorable
MILLOU Christian	93 Rue de l'Estacade	Clôture	20/09/2013	Favorable avec reserv.
LEFEBVRE Gérard	26 Rue de la Plaine	Clôture	23/09/2013	Favorable
OSWALD Eliane	82 Rue de la Frandière	Travaux de réfection d'une toiture	08/10/2013	Favorable
RENAUD Joël	26 Rue de la Fosse	Travaux de réfection d'une toiture	01/10/2013	Favorable
LECOQ Michel	10 Chemin des Oiseaux	Modification de façade	02/10/2013	Favorable
REUX née BARDON D.	62 Chemin de la Corde	Véranda	30/09/2013	Défavorable
BREVINI Gilles	22 Rue de la Croix Couthon	Travaux de réfection d'une toiture	22/10/2013	Favorable
LEMOINE Sylvie	40 Chemin de la Borderie	Clôture	15/10/2013	Favorable
POILVAGE Alain	21B Rue de la Barre Raguideau	Garage transf. en pièce habitable	29/10/2013	Favorable tacite
MARTEAU Jean Claude	25 Rue de Seignier	Clôture	29/10/2013	Favorable avec reserv.
PERONNET Pascal	42 Avenue des Pins	Ouverture d'une fenêtre	22/10/2013	Favorable
THIBAUT Xavier	68 Rue de la Poste	Condam. d'une porte de garage	22/10/2013	Favorable avec reserv.
ULRICH Roger	11 Rue des Tamaris	Abri de jardin	12/11/2013	Favorable
FRADIN Edwige	15 Impasse des Iris	Clôture	23/10/2013	Favorable avec reserv.
PFEIFFER Anne	5 rue du Prau	Extension d'une maison individuelle	23/10/2013	Favorable avec reserv.
GUILLET Gérard	56 et 56bis rue de l'Estacade	Clôture	23/10/2013	Favorable avec reserv.
BONNARD F.	70 Rue du Fief du Moulin	Division de terrain	12/11/2013	Favorable tacite
FOUASSON André	44 Rue du Centre	Travaux de réfection d'une toiture	23/10/2013	Favorable
COMMUNE de BARBATRE	15 Rue de l'Estacade	Travaux de ravalement de façade	28/10/2013	Favorable
FOUASSON André	44 Rue du Centre	Travaux de réfection d'une toiture	23/10/2013	Favorable
COMMUNE de BARBATRE	15 Rue de l'Estacade	Travaux de ravalement de façade	28/10/2013	Favorable

**Samedi 19 Avril : Chasse à l'œuf**, organisée par le Secours Populaire de Barbâtre et la Municipalité. A partir de 10 h dans le parc de la Mairie. Inscription au 06 28 50 68 56 (1,50 €/enfant)



## Déferlante de Printemps

Cette année, à l'occasion de la présidence de Noirmoutier sur le festival « La Déferlante », c'est toute l'île qui se mobilise pour offrir au public un weekend placé sous le signe des arts de la rue. Le programme de Barbâtre a été élaboré de sorte à ce qu'il n'y ait pas de spectacle aux mêmes horaires que Noirmoutier. Enfin sachez que pour cause de travaux dans le centre bourg, c'est la cour de l'église de Barbâtre qui est réquisitionnée pour accueillir le festival cette année.

### Vendredi 30 Mai : 19h La fanfare colin tampon

(place de l'église)

Cie TransExpress



Ce spectacle fait la part belle à l'interaction avec le public et au comique de situation, porté par 7 tambours comédiens et un ordonnateur maître de cérémonie facétieux. Laissez vous porter.

### 20h30 : « Boudin et chanson »

(cour de la salle Océane)

Cie Thank you for coming



A notre époque morne où les yaourts hypocaloriques et anxigènes squattent les rayons de nos réfrigérateurs, Boudin et Chansons se devaient d'entamer une croisade pour rétablir le cochon avec les honneurs dus à son rang. C'est un spectacle musical de rue, humoristique, féministe et cochonique.

A partir de 7 ans

### Samedi 31 :

#### 15h « T'as de la chance d'être mon frère »

(déambulation, départ de la place de l'église)

Cie NO TUNE International



Un homme fait les cent pas en attendant son petit frère avec lequel il a rendez-vous. Il s'impatiente et s'inquiète de son retard : perdu, égaré, kidnappé... Le personnage a de la gouaille, il interpelle le public et l'emmène alors à sa recherche. Dans les dédales des rues d'un quartier, d'un village, le public suivra ce personnage sympathique, virevoltant, qui en profite pour s'épancher : sa vie, sa famille, sa relation fraternelle, ses peurs, ses angoisses, ses envies... Du rire, des larmes... Peut-être. Une histoire touchante et drôle. A partir de 7 ans

### 17h : Fraise au balcon

(place de l'église)

Cie Les Royales Marionnettes



Après le fantastique « Et ta sœur », cette Cie belge nous propose une adaptation librement inspirée du conte « Raiponce », pour qu'elle soit abordable pour petits et grands. Un spectacle qui entre dans la continuité des projets de la Cie, qui met les marionnettes au centre de chaque création.

**En résidence à Barbâtre du 26 au 28 Mai**, dans le cadre de l'aide à la création du réseau Déferlante.

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Commune de Barbâtre

### Enquête publique relative au projet De reconstruction de l'estacade de la Fosse

Le public est informé que, par arrêté municipal, le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de reconstruction de l'estacade de la Fosse.

Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 32 jours consécutifs, du 27 janvier 2014 au 27 février 2014 inclus.

Le responsable du projet auprès duquel des informations peuvent être demandées est Monsieur Guy MODOU, maire de Barbâtre.

Ont été désignés par le Président du tribunal administratif de Nantes :

M<sup>me</sup> Monique MAUGRION, demeurant à St Gilles Croix de Vie (85 800),  
en qualité de commissaire enquêteur titulaire ;  
M<sup>me</sup> Marie-Adrienne MOUREUIL, demeurant à Vairé (85 150),  
en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie et pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de reconstruction de l'estacade de la Fosse et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- lundi 27 janvier 2014 de 9h à 12h ;
- mardi 4 février 2014 de 14h à 17h ;
- samedi 16 février 2014 de 9h à 12h ;
- jeudi 27 février 2014 de 14h à 17h.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture. Après l'enquête publique, le projet de reconstruction de l'estacade de la Fosse, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil municipal puis transmis au Sous-Préfet des Sables d'Olonne pour approbation.

## CONTACTS

### Mairie de Barbâtre

Rue de l'Église - 85630 BARBÂTRE - ☎ 02 51 39 68 58 - [accueil.mairie@barbatre.fr](mailto:accueil.mairie@barbatre.fr)  
[www.barbatre.fr](http://www.barbatre.fr)

### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
Le samedi de 9 h à 12 h. Fermeture le mercredi.

